

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **47 (1976)**

Heft 6

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Un peu plus de la moitié des logements vacants ont été dénombrés dans des immeubles neufs construits au cours des deux dernières années ; leur part atteignait encore quelque 70 % au 1^{er} décembre 1974.

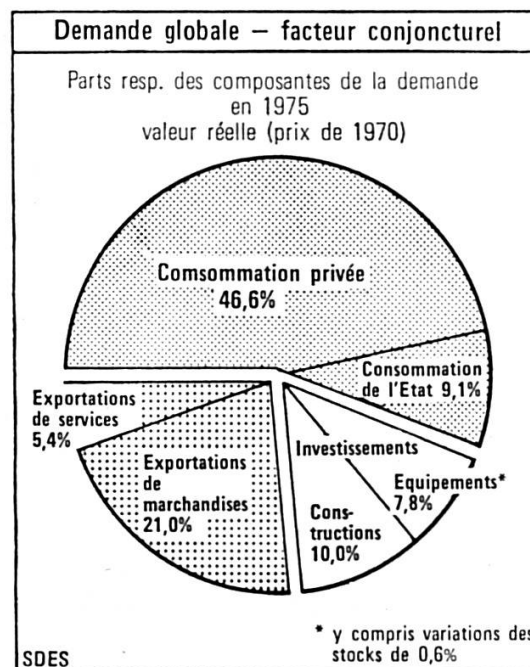
La répartition dans les cantons montre que c'est uniquement en Obwald que le nombre des logements vacants est inférieur à celui qui avait été constaté le 1^{er} décembre 1974. Il s'est accru dans tous les autres cantons. Comme c'était le cas l'année précédente à la même époque, le Tessin vient en tête pour le taux de logements vacants par rapport au nombre total approximatif de loge-

ments, avec 4,14 % (2,57 %), et le taux le plus bas a été enregistré au canton de Bâle-Ville, avec 1,12 % (0,47 %). D'autres cantons à taux élevé sont Neuchâtel, avec 3,29 % (1,48 %), Soleure, avec 2,89 % (1,77 %), Thurgovie, avec 2,72 % (1,70 %), Argovie, avec 2,58 % (2,01 %) et Glaris, avec 2,53 % (1,72 %).

Le regroupement par district fait apparaître de fortes différences du taux de logements vacants ; celui-ci se situe à 5 % ou plus dans huit districts (Rheinfelden, Lugano, Mendrisio, Morges, Bals-thal-Gäu, Lebern, Soleure, Dielsdorf), tandis qu'il est encore inférieur à 0,5 % dans onze districts.

Demande globale

La demande globale dans l'économie nationale peut être répartie en différentes catégories : demande privée et publique, demande intérieure et extérieure, demande en biens de consommation et en biens d'investissement. Ces groupes peuvent encore se subdiviser. C'est ainsi par exemple, que la statistique suisse du produit national distingue à côté des achats réalisés par l'Etat, les dépenses des assurances sociales (consommation de l'Etat), à côté des investissements en constructions, les investissements en équipements (les variations des stocks ne figurent plus depuis peu dans la catégorie des investissements, mais sont incluses dans les « différences statistiques »), enfin à côté des exportations de marchandises, les exportations de services. Le graphique donne les parts relatives des principales composantes de la demande globale au cours de l'année de récession 1975 (les prix de référence étant ceux de 1970). En comparant ces proportions avec celles des années précédentes, on relève en particulier le recul important qu'ont subi les investissements, tombés nettement au-dessous de leur moyenne habituelle qui dépassait 20 %. Tout naturellement, c'est donc dans ce secteur qu'on a cherché à déve-



opper une politique de relance et cela d'autant plus qu'une stimulation des exportations (dont la part dépasse 25 %) présente de très grandes difficultés. La consommation privée ne se prête pas non plus à une relance conjoncturelle puissante. Les possibilités limitées dont on dispose pour agir sur ces deux plus grandes composantes de la demande incitent donc à la prudence dans l'appréciation des perspectives conjoncturelles de la Suisse.

ORGANES DE L'ADIJ

Direction

Président : Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier
☎ 039 41 31 08

Secrétaire général : François Lachat, 2900 Porrentruy
☎ 032 93 41 51 / 93 41 53

Membres : Rémy Berdat, 2740 Moutier, ☎ 032 93 12 45
Jean Jobé, 2900 Porrentruy, ☎ 066 66 10 29
Marcel Houlmann, 2520 La Neuveville
☎ 038 51 31 21

Administration de l'ADIJ

et rédaction des « Intérêts du Jura »

Rédacteur respons. : François Lachat
Rue du Château 2, case postale 344
2740 Moutier 1

☎ 032 93 41 51 / 93 41 53

Abonnement annuel : Fr. 25.—

Le numéro Fr. 2.50

Caisse CCP 25 - 2086